

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE 2021-2022 n° 1

Ecole : EEPU Claude Nougaro

Commune : Lévigac- 31530

Date : 15/10/21

Présents : **Les enseignants** : M^{me} Chaudet, M^{me} Grandet, M^{me} Lacaze, M^{me} Mangeret, Mme Costes, Mr Delpoux - **La mairie** : adjoint au maire : Mme Menquet - le directeur de **l'ALAE** : M Noguero - La représentante du centre social **CESF** : Mme Zolubak- Les représentants des **parents d'élèves** : Mme Cousy ; Mme De Rus Llorden ; Mme Mayre et Mme Longuet

Excusés (Nom, Fonction): Mr Unal Mr l'Inspecteur de la circonscription HG26 Léguevin, Mme Aurel, M Delpoux

La séance est ouverte à 17h30

Ordre du jour :

Point 1	<u>A voter le règlement intérieur.</u> Renouvelé à l'unanimité. Il sera accroché dans le cahier de liaison et à lire et signer par les familles.
Point 2 Présentation de la nouvelle équipe/ Point sur les effectifs	<ul style="list-style-type: none">Présentation de la nouvelle équipe. Aucun changement. Mme Dubreucq en longue maladie remplacée par Mr Delpoux pour la classe de CP/CE1. Personnel AESH : Mmes Cardinet, Riché et Izard.Présentation de Mme Zolubak référente familles CESF : Plaquette à destination des familles à mettre dans les cahiers de liaison. Activités le mercredi et le samedi matin.Effectifs : 134 élèves répartis sur 6 classes : la classe de CP 20 élèves, CP/CE1 21 élèves ; CE1/CE2 22 élèves ; CE2/CM1 22 élèves ; CM1/CM2 24 élèves et CM1/CM2 24 élèves. Un primo arrivant langue anglaise après vacances de Toussaint en classe de CE2.
Point 3 Bilan des élections	<ul style="list-style-type: none"><u>Elections des représentants de parents d'élèves.</u> La nouvelle équipe a été élue avec un taux de 79%. Tous les postes ont été pourvus et chaque classe est représentée. 6 parents titulaires et 6 suppléants. M Cousy reste président jusqu'en janvier : c'est par année civile.
Point 4 Bilan de la coopérative scolaire	Compte équilibré, 2 989,89 euros (voir annexe compte financier 2020/2021) Objectif atteint avec un approvisionnement de 3000,00 euros d'une année sur l'autre sur le compte coopérative scolaire.
Point 5 Bilan des évaluations nationales	Globalement réussies. Les difficultés sont les mêmes que celles observées au niveau de la circonscription soit : <u>CP</u> : français reconnaître des lettres/ maths associer un nombre à une position. <u>CE1</u> : français rapidité de lecture / maths résolution de problème et soustraction
Point 6 Présentation RASED	<ul style="list-style-type: none">RASED Le RASED comprend : psychologue scolaire, Maitresse E, Maitresse G

	<p>Réunion pôle ressource en conseil de cycles le mardi soir 5/10 où ont été présentées les difficultés de certains enfants du CP au CM2.</p> <p>Nous avons 3 AESH très compétentes pour nos élèves notifiés auprès de la MDPH. Le PAP (Aménagement pédagogique individuel) n'est plus visé par le médecin. Il sert de lien avec le collège.</p> <p>Les formulaires de PAI (prise en charge médicale) ont changé. Les familles doivent être attentives à bien les remplir et rendre les documents au plus vite. Ils sont volontairement distribués fin juin afin que les familles puissent prendre RDV chez leur spécialiste pendant les vacances scolaires.</p>
<p>Point 7 PPMS incendie</p>	<p>Exercice réalisé le jeudi 30 septembre. RAS</p> <p>Un exercice intrusion aura lieu jeudi prochain 21/10.</p> <p>L'objectif principal dans un premier temps est la reconnaissance des alarmes.</p>
<p>Point 8 Prévisions des sorties/ action pour financer</p>	<p><u>Cinéma</u> au tempo toute l'école 3 dates. 7/12 : film « Le parc des merveilles » dates suivantes en février et avril.</p> <p><u>Piscine</u> : 4 classes CE1/CE2 et CE2/CM1 ensemble et les deux classes de CM1/CM2 Voir les possibilités au printemps prochain ?</p> <p>Les enseignants remercient tous les parents accompagnateurs : les nouveaux et les fidèles. Sans eux, on ne pourrait pas.</p> <p><u>Tennis</u> : initiation 6 séances (3 classes) CP ; CP/CE1 et CE1/CE2</p> <p><u>Cycle 3</u> : Escalade ou tir à l'arc (intervenant Mr Noguero / prise en charge mairie)</p> <p><u>Spectacle de Noël</u> budget 600 euros mairie</p> <p><u>Cinéma</u> : Festival du film historique CM2</p> <p><u>Cuisine</u> : animation en classe CP avec intervention des parents</p> <p>•<u>Séjour et sorties de fin d'année en projet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les CM2 sont allés voir un festival de courts métrages sur la seconde guerre mondiale. Très bel échange. - Les CP font des ateliers lecture et pâtisserie avec les parents avant les vacances. - Un séjour de fin d'année avec les CM1/CM2 (avec nuités) sur des activités nautiques est envisagé par les enseignantes. Il faut voir si du point de vue sanitaire nous en aurons l'utilisation. En stand by. <p>Les autres classes réfléchissent à une semaine banalisée avec sorties extérieures et intervenants sur l'école.</p> <p><u>Actions pour financer</u></p> <p>Photos de classe (changement de photographe Mme Foucher). Nous la remercions déjà dans un premier temps pour son contact très positif vis-à-vis des enfants et son professionnalisme lors des prises de vues.</p> <p>Vente de chocolats renouvelée.</p> <p>Vente de livres première semaine de décembre en partenariat avec la Librairie Publicité d'Occitanie.</p> <p>Les familles ont également souscrit un grand nombre d'abonnements à l'Ecole des Loisirs cette année. Grâce aux commandes collectives l'école bénéficie de 4 abonnements gratuits.</p> <p><u>Coopérative scolaire bénéfiques</u> : 1 334 euros moyenne sur 133 élèves, un peu plus de 10 euros. Nous en profitons pour remercier les familles pour leur participation qui a été constante par rapport à l'an passé.</p>
<p>Point 9</p>	<p>Voir annexe joint.</p>

ALAE : fonctionnement	
Point 10 Mairie	<p>Nous avons reçu de la part de notre mairie une subvention de 29,00 euros calculée sur une base de 150 élèves pour notre rentrée 2021. Soit 4 350 euros pour l'achat de nos fournitures scolaires.</p> <p>La mairie réfléchit à une augmentation de 30 euros par élève l'an prochain.</p> <p>La subvention aide au transport : 700,00</p> <p>La subvention aide aux projets : 389,00</p> <p>La subvention pour le spectacle de Noël : 600,00</p> <p>La prise en charge de l'intervenant Mr Noguero pour les activités escalade et tir à l'arc sur le temps scolaire.</p> <p>Mme Chaudet remercie personnellement la mairie pour l'obtention d'un nouvel ordinateur de bureau.</p>
Point 11 Questions des représentants de l'APEEL	<ul style="list-style-type: none"> •Règlement intérieur du service d'animation : Il y a eu une faute de frappe qui a été modifiée. •Eclaircissement sur le mode de fonctionnement de la prise des repas Les règles pour la prise des repas : 5 plats, ils doivent en manger 2 sur 3 et le dessert n'est pas obligatoire. L'enfant peut demander à ne pas en avoir beaucoup. Par contre il doit finir son assiette. L'objectif étant d'impliquer les enfants face au gaspillage. Ils doivent s'engager par rapport à la quantité demandée. •Règle appliquée absence enseignant/classe fermée COVID pour une durée supérieure à 1 jour (restauration) : <u>Remerciement des parents d'élèves</u> à la mairie suite au cas contact : la mairie a fait un courrier disant que la cantine s'annulait de fait. Si l'institutrice est cas contact. Le service municipal fonctionne : la cantine est facturée. Si la classe est fermée, le service municipal ne peut pas recevoir la classe non plus. La cantine est annulée. • <u>Les délais d'annulation</u> ont déjà été raccourcis : 3 jours avant soit 5 jours ouvrés. Nous avons peu de visibilité sur le fonctionnement. Le raccourcissement du délai est à l'étude mais uniquement à partir de janvier. La mairie précise que s'il y a des bugs sur le portail famille : il faut envoyer un mail. Une réunion est prévue le 15 novembre pour expliquer l'utilisation du portail : que les familles n'hésitent pas à venir nombreuses. Il y a des <u>ateliers numériques au centre social</u> : Mme Zolubak propose une aide à la prise en mains du portail. •Problèmes de climatisation bus (Piscine, sorties scolaires) En période de protocole sanitaire, la climatisation était interdite dans les bus. •Remise en place de l'aide aux devoirs à l'ALAE ? Pas d'aide pédagogique aux devoirs. Une salle est mise à disposition : possibilité de faire ses devoirs au calme mais pas d'encadrement. Juste une surveillance. •Panneau affichage APEEL . Il sera changé si la vitre ne tient pas. . La mairie propose une page d'accueil APEEL sur leur blog.
Point 12	Le sondage des parents sur l'aménagement du temps scolaire est prêt et doit

Aménagement du temps scolaire

partir courant du premier semestre.

Les horaires proposés pour l'école élémentaire sont :

- 8h45-11h45 et 13h45-16h45

La mairie précise que l'enquête sera ensuite proposée aux associations qui gravitent autour de l'école.

C'est la mairie qui sera décisionnaire de la décision finale.

La séance est levée à 19h30

Président de séance (Directeur) : M^{me} Chaudet

Secrétaires de séance : Mme Lacaze